

Le système financier islamique est fondé sur la prohibition absolue du versement ou de l'obtention d'un quelconque taux de rendement prédéterminé et garanti. Cela exclut d'emblée la notion de frais d'intérêt et interdit le recours à des instruments d'emprunt. Le système encourage le partage du risque, favorise l'esprit d'initiative, décourage les comportements spéculatifs et met l'accent sur le caractère sacré des contrats. Certaines banques qui ne sont pas entièrement « islamiques » ont un créneau islamique qui leur permet de répondre aux besoins de leurs clients musulmans.

Les banques islamiques ont recours aux instruments financiers islamiques décrits plus loin, c'est-à-dire la participation au capital (identique aux fonds communs de placement traditionnels), les transactions sur marchandises et le crédit-bail. L'avenir du secteur financier islamique semble être radieux, partiellement en raison de la tendance à la privatisation que l'on constate dans certains pays musulmans comme l'Égypte, la Jordanie et le Maroc, ainsi que dans des pays islamiques à forte croissance comme la Malaisie et l'Indonésie, où la demande de produits financiers islamiques augmente rapidement.

Même si le secteur financier islamique s'accorde bien avec le financement de projets, les observateurs ne s'attendent pas à ce que des projets de plus de 200 millions de dollars soient financés uniquement par des fonds islamiques. Étant donné les besoins de capitaux liés à bon nombre de projets, particulièrement dans le secteur pétrolier et gazier au Moyen-Orient, il faudra dans la plupart des cas allier les produits financiers islamiques et le financement traditionnel. Le secteur financier islamique a relativement peu d'expérience dans le financement de projets et le financement de la privatisation, qui présupposent un engagement à long terme qui n'est pas caractéristique des coutumes bancaires islamiques. Sur le plan de la participation à des ententes de financement de projet, le défi peut-être le plus déroutant auquel font face les banques islamiques réside dans la préférence des investisseurs islamiques pour les investissements à court terme, alors que les projets construction-exploitation-transfert, par exemple, sont des entreprises à long terme.

En dépit de la concurrence qui s'intensifie sur le marché et du nombre graduellement croissant d'ententes innovatrices, l'expansion additionnelle du secteur financier islamique dépendra du succès avec lequel les banques islamiques accroîtront leur capacité de trouver des solutions à leurs lacunes. Leur rythme d'innovation reste lent, elles ont besoin de nouveaux instruments, et l'uniformisation de la